



MRC DU HAUT-RICHELIEU
Comité administratif
Séance ordinaire

Mardi, 2 mars 2021
9h00
Ordre du jour

AVIS : En vertu du décret 689-2020 du 25 juin 2020 de même que des arrêtés ministériels 2020-029 du 26 avril 2020 et 2020-049 du 4 juillet 2020, la séance est enregistrée et tenue sans la présence du public. Les élus sont invités à y participer par téléphone, visioconférence ou physiquement. Un avis a été publié à l'effet que toute personne peut, préalablement à la séance, acheminer ses questions via le site internet de la MRC. Ces dispositions exceptionnelles tiennent compte de la pandémie causée par la COVID-19.

- 9h00 Ouverture de la séance.
- Adoption de l'ordre du jour.
- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2021.
- 1.0 URBANISME**
- 1.1 Schéma d'aménagement et de développement**
- 1.1.1 Avis techniques**
- A) Municipalité de Mont-Saint-Grégoire : Règlements 2020-184-02 et 2020-185-21.
- B) Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu : Règlements 1954 et 1958.
- 2.0 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**
- 2.1 Programme PAU/PME et volet AERAM
- 2.1.1 Avenant 5 au contrat de prêt PAU/PME : Entérinement et autorisation aux signatures.
- 2.1.2 Frais administratifs du Programme PAU/PME à être versés au CEHR/NexDev.
- 2.2 MCC - Entente de développement culturel 2021-2023
- 2.2.1 Dépôt du projet d'entente et autorisation aux signatures.
- 2.2.2 Comité de suivi : Nominations.
- 2.3 Point d'information : Bilan FRR et Ressources naturelles.
- 3.0 SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE**
- 3.1 Adoption du rapport annuel d'activités - AN 3.
- 3.2 Entente de gestionnaire de formation - École nationale de pompiers : Autorisation à la signature.
- 4.0 FONCTIONNEMENT**
- 4.1 Finances**
- 4.1.1 Liste des comptes.
- 4.1.2 Remise de l'aide financière à différents organismes (*Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu pour la Soirée ès Arts (1 500\$), Organisme de bassin versant de la baie Missisquoi (10 000\$), Centre d'interprétation du milieu écologique (CIME) (1 500\$), Assisto.ca (5 000\$), CCIHR Aide au fonctionnement 2021 (100 000\$).*)
- 4.1.3 Entretien extérieur 2021-2022-2023 : Renouvellement de contrat.
- 4.2 Divers**
- 4.2.1 Demandes d'appui :

A) Agence forestière de la Montérégie : Transfert possible des MRC Brome-Missisquoi et La Haute-Yamaska vers la région de l'Estrie.

B) Mères au front : Demande d'appui pour une réglementation protégeant les milieux naturels.

C) MRC D'Autray - Projet de loi 69 modifiant la Loi sur le patrimoine culturel et d'autres dispositions législatives : Démolition d'un immeuble patrimonial.

5.0 COURS D'EAU

5.1 Rivière du Sud, branche 8 - Municipalité de Saint-Alexandre : Autorisation aux travaux, octroi de contrat et autorisation aux signatures (*Ouverture de soumission le 4 mars 2021*).

6.0 VARIA

7.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

8.0 LEVÉE DE LA SÉANCE